French Language Studies **20** (2010), 253–270, © Cambridge University Press
doi:10.1017/S0959269510000050

Sans, *préposition négative d'*avec*?*

INJOO CHOI-JONIN et FRANÇOISE MIGNON*

Université de Toulouse-Le Mirail

(Received March 2008; revised May 2009; first published online 20 July 2010)

RÉSUMÉ

Le présent article a pour but de réexaminer la valeur du mot *sans,* généralement considéré comme préposition négative d'*avec*. En limitant l'examen des emplois de *sans* aux cas où celui-ci est suivi d'un constituant nominal, nous démontrons (i) que les contextes syntaxiques dans lesquels apparaissent *sans* et *avec* sont sensiblement différents, et (ii) que la valeur négative de *sans* ne peut pas être assimilée à la négation de la construction en *avec*. Il est proposé une hypothèse selon laquelle *sans* est un négatif incorporant le *ne* discordantiel et que le régime nominal de *sans* présente sémantiquement une structure propositionnelle.

0 INTRODUCTION

Le mot *sans* est généralement considéré comme préposition négative d'*avec*. Pour Riegel *et al*. (1994: 372), la négation du rapport entre deux termes reliés par *avec* est dénotée par 'l'antonyme *sans*'. De même, Cervoni (1991: 154) remarque que 'les oppositions les plus nettes du système des prépositions' peuvent être décrites 'en termes de positivation et de négativation', et il se réfère à Moignet (1981: 227) qui relève '*avec/sans (addition/soustraction)*' parmi d'autres paires prépositionnelles, comme exemples de 'micro-systèmes, de binarités repérables dans le plan sémantique et mettant face à face des notions d'opérations contradictoires ou du moins opposables'.

Or, *sans* peut introduire soit un constituant nominal (1a) soit un verbe infinitif (2a) soit une proposition à verbe fini en *que* (3):

(1) a. Il dort **sans son doudou**
(2) a. Max a parlé à Luc **sans mettre de gants**
(3) Il est parti **sans qu'on s'en aperçoive**

La préposition *avec* se distingue de cette distribution puisqu'elle ne peut être suivie ni d'un verbe infinitif ni d'une proposition à verbe fini.[1]

* Nous tenons à remercier les trois relecteurs anonymes qui nous ont permis, par leurs remarques, d'améliorer notre article.

[1] *Avec* peut être suivi d'une proposition à temps fini si celle-ci se présente comme un élément d'une proposition réduite. Dans l'exemple suivant, *Nous voulons poursuivre cette évolution, **avec comme objectif que tous les Etats membres de l'UE y participent*** (Google), la proposition introduite par *que* entretient une relation prédicative avec *objectif,* mais dans

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

Lorsque *sans* est suivi d'un verbe infinitif, son antonyme, selon Molinier (1993: 53), serait représenté, dans certains cas, par un gérondif. De même De Swart et Sag (2002: 409) considèrent *sans* comme contrepartie négative de *en,* qui se combine avec un participe présent pour construire un modifieur d'intersection ('intersective modifier'):

(2) b. Max a parlé à Luc **en mettant des gants**

L'hypothèse d'une complémentarité entre *avec* et *sans* peut dès lors être réduite au cas où les deux prépositions sont suivies d'un constituant nominal, et c'est précisément cette configuration distributionnelle qui sera examinée dans la présente étude.

Or, même dans la limite de ce contexte d'apparition, l'opposition supposée entre *avec* et *sans* est loin d'être systématique, comme le montre la comparaison des propriétés syntaxiques de ces deux prépositions (section 1). Afin de mieux circonscrire leurs aires d'emploi, nous cherchons ensuite à caractériser la valeur négative véhiculée par la préposition *sans* en supposant que celle-ci intègre un *ne* discordantiel (section 2). Cette spécificité de la valeur négative de *sans* est corroborée par la comparaison de ses emplois avec la forme qui combine la préposition *avec* et le marqueur de négation *pas* (section 3).

1 PROPRIÉTÉS SYNTAXIQUES DE *SANS* ET D'*AVEC*

La préposition *avec* est susceptible d'intégrer son régime aux niveaux syntaxiques intra-propositionnel ou extra-propositionnel, avec divers emplois, comme comitatif, instrumental, manière, etc. La préposition *sans* semble avoir les mêmes emplois avec une valeur négative, mais dans un contexte syntaxique sensiblement différent.

1.1 Compléments intra-propositionnels

Lorsque *avec* est employé comme complément intra-propositionnel à valeur comitative, instrumentale ou de manière, il peut commuter avec *sans*:

(1) b. Il dort **avec/sans son doudou**
(4) a. Il a coupé le pain dur **avec un couteau/sans couteau**
(5) Il travaille **avec enthousiasme/sans enthousiasme**

Cependant, cette substitution n'est possible que dans les cas où le complément en *avec* ne constitue pas un élément de valence. En effet, une valence ayant le trait de complexité appelle un complément introduit par *avec,* si elle n'est pas présentée au pluriel (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984: 39–42). C'est le cas, par exemple, des verbes comme *partager, dialoguer* ou *associer* ainsi que des noms comme *frontière,*

ce cas, *avec* n'est pas commutable avec *sans* (**sans comme objectif que tous les Etats membres de l'UE y participent*).

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

rapport, contact (Choi-Jonin, 1995, 2006; Cristea, 2005). Au contraire, la préposition *sans* ne peut pas apparaître dans une zone valencielle:

(6) a. **Ils** le partagent/**Il** le partage **avec elle**
b. * **Il** le partage **sans elle**
(7) a. **leur** rapport/**son** rapport **avec elle**
b. *__son__ rapport **sans elle**

D'autre part, la construction copulative prédicationnelle accepte la préposition *sans,* mais non *avec* (Molinier, 1993: 44):

(8) Max est **sans malice**/* **avec malice**

Cependant, *sans* ne peut figurer dans la construction copulative à valeur locative. Dans (9), *avec Marie* peut répondre à la question *où ?,* alors que *sans Marie* décrit l'état du sujet plutôt que sa localisation:

(9) Où es-tu ? Je suis **avec Marie**/# **sans Marie**

Le verbe *se retrouver* peut également prendre comme argument le complément en *avec* ou en *sans.* On remarque alors les mêmes contraintes: en (10), *avec Marie,* pouvant avoir une valeur locative, est compatible avec l'expression *nez à nez*, contrairement à *sans Marie,* qui est une propriété du sujet:

(10) a. Je me suis retrouvé (**nez à nez**) **avec Marie**
b. Je me suis retrouvé (*__nez à nez__) **sans Marie**

Cette asymétrie entre *avec* et *sans* s'observe également pour des compléments non valenciels: la préposition *avec* peut construire un complément représentant un 'destinataire'. Dans ce cas, elle ne peut pas commuter avec *sans*:

(11) Paul est gentil **avec moi**/?? **sans moi**
(12) Il se comporte mal **avec vous**/?? **sans vous**

De même, la préposition *avec* peut être employée comme complément temporel, suivi d'un nom temporel, ce qui est exclu pour la préposition *sans* (Cristea, 2005):

(13) Il se lève **avec le jour**/?? **sans le jour**

La relation d'opposition ou d'antonymie entre *avec* et *sans* introduisant un constituant nominal peut alors se réduire, dans la zone intra-propositionnelle, aux compléments non argumentaux comitatif, instrumental et de manière, dans la mesure où les deux prépositions peuvent se substituer, tout en s'opposant par les valeurs positive et négative. Notons toutefois que le syntagme nominal introduit par *avec* à valeur instrumentale en (4) ne peut pas apparaître sans déterminant, alors que s'il est introduit par *sans*, c'est la présence d'un article indéfini devant le nom qui pose problème:

(4) b. *Il a coupé le pain dur **avec couteau**
c. ?? Il a coupé le pain dur **sans un couteau**

En effet, la préposition *avec* a une valeur instrumentale lorsqu'elle met en relation un nom concret qui réfère à un objet inanimé et un agent, susceptible de manipuler ce dernier. Or, la substitution de la préposition *sans* à *avec* dans

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

cet emploi ne permet pas de garder comme régime prépositionnel un nom à référence indéfinie: elle nécessite alors un nom dépourvu de référentialité, précédé d'aucun déterminant et défini seulement en intension. D'autre part, la négation du complément instrumental telle que *Il n'a pas coupé le pain dur avec un couteau* n'annule pas la présence d'un instrument, et peut susciter la question *Avec quoi il l'a coupé alors ?* En revanche, dans *Il a coupé le pain dur sans couteau*, le complément en *sans* ne semble pas entrer dans le paradigme instrumental mais plutôt dans celui de manière, suscitant la question *Comment il l'a coupé alors ?* La relation d'antonymie entre *avec* et *sans* est donc encore mise en cause, dans la mesure où leur occurrence n'implique pas le même type de complément.

La situation se présente un peu différemment pour le complément comitatif: *avec* admet un syntagme nominal indéfini (14a) mais peut se combiner aussi dans certains cas avec un nom nu, sans article indéfini (15). Quant à *sans*, s'il introduit le plus souvent un nom nu[2] (14b), on trouve aussi des énoncés où il est suivi d'un syntagme nominal indéfini (16–17):

(14) a. Il est parti **avec un guide**/?? **avec guide**
b. Il est parti ?? **sans un guide**/**sans guide**

(15) Le Mont-Blanc n'est plus seul et de nombreuses cimes, comme l'Aiguille du Midi, sont décrites comme ascensions possibles **avec guide** (Google books: *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle*)

(16) a. Strabon rapporte qu'à l'époque ptolémaïque, il était impossible de sortir d'Alexandrie par mer **sans un prostagma**, c'est-à-dire une ordonnance royale. (Google books: *Mégapoles méditerranéennes*)

(17) a. Comment en effet pourrait-on saluer l'apparition de l'utopie Yiddish **sans un aréopage de propagandistes**, **sans des idéalistes** pour y croire, **sans des poètes, des écrivains et des critiques d'art** pour l'illustrer ? (Google books: *Tur Malka*)

Il n'est donc pas exclu que la préposition *avec* admette un nom nu, mais ce cas se présente comme un sous-catégorisateur opposant deux types de procès (*ascension avec guide/sans guide*). Il peut donc être analysé de la même manière que la construction *avec ou sans N,* sur laquelle nous reviendrons plus bas.

En ce qui concerne les constructions *sans un N/sans des N,* elles figurent souvent dans les énoncés négatifs ou interrogatifs, le nom pouvant être suivi ou non d'un modifieur. Elles fonctionnent alors plutôt comme un constituant extra-propositionnel exprimant une condition, dans la mesure où elles répondent à la

[2] Selon Gaatone (1971: 119), l'article indéfini est en général omis entre la préposition *sans* et son régime. L'auteur cite toutefois l'exemple suivant: *Ce n'est pas que je n'aimerais pas voyager, non, mais sans des affections quelque part dans le monde, qui m'attendraient, je ne pourrais pas le faire,* et remarque que la présence de l'article indéfini après *sans* peut s'expliquer "par l'expansion *qui m'attendraient* dont le pronom relatif exige comme antécédent, un substantif déterminé". Notons toutefois que dans cet exemple, *sans des N* est un constituant extra-propositionnel exprimant une condition. En effet, la présence de l'article indéfini après *sans* ne semble pas impossible, et ce cas se présente souvent comme un constituant conditionnel, que le nom figurant après *sans* soit suivi ou non par un modifieur (*cf. infra*).

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

question *dans quelle condition?* et qu'elles peuvent occuper la position détachée à gauche de la construction verbale,[3] tout en restant hors de portée de la modalité négative ou interrogative:

(16) b. **Sans un prostagma**, il était impossible de sortir d'Alexandrie par mer.

(17) b. **Sans un aréopage de propagandistes**, **sans des idéalistes** pour y croire, **sans des poètes, des écrivains et des critiques d'art** pour l'illustrer, comment pourrait-on saluer l'apparition de l'utopie Yiddish?

L'acceptabilité douteuse de *sans un guide* dans (14b) peut alors s'expliquer par la difficulté de situer un procès déjà accompli (le temps verbal est au passé composé) dans un cadre conditionnel.

La construction où *avec* et *sans* sont coordonnés par *ou* ne fait généralement pas précéder le nom d'un article indéfini (18), même si celui-ci peut apparaître (19):

(18) a. randonnées **avec ou sans guide**

b. Dans le Vidal (4 100 spécialités pharmaceutiques **avec ou sans ordonnance**), chaque monographie est payée par l'annonceur. (ex. cité dans Feigenbaum 2003: 186)

(19) a. Dans les moments de malaise il faut en prendre deux ou trois cuillerées à soupe **avec ou sans un morceau** de sucre (Google books: *La vie de société dans le pays de Vaud à la fin du XVIIIe siècle*)

b. Les locations de chambres ou d'appartements sont effectuées mensuellement ou hebdomadairement, pour une durée inférieure à trois mois, **avec ou sans des prestations secondaires** (nettoyage, location de linge, restauration). (Google books: *Introduction à l'économie du tourisme*)

Pour Feigenbaum (2003: 186), la cooccurrence de *avec* et *sans* est une des caractéristiques de l'antonymie canonique. Or, *avec* et *sans* peuvent aussi être combinés à l'aide de *et*, ce qui constitue un autre argument à l'encontre d'une relation contradictoire entre les deux prépositions:

(20) La douleur existe en effet **avec et sans rougeur**, **avec et sans chaleur**, **avec et sans tuméfaction** (Google books: *Dictionnaire de médecine*)

Les constructions *avec ou sans N* figurant dans (18), ainsi que *avec et sans N* figurant dans (20) servent en fait à sous-catégoriser le nom et dénotent des propriétés de deux sous-types. De même, en (19b), *avec ou sans des prestations secondaires* décrit deux options pour les locations. Par ailleurs, en (19a), *avec ou sans un morceau de sucre* répond à la question *Comment faut-il en prendre?* plutôt qu'à la question *Avec quoi faut-il en prendre?* Il s'agit donc d'une manière de prendre le remède plutôt que d'un 'accompagnement'.

Le complément intra-propositionnel introduit par *sans* semble ainsi fonctionner comme un complément dénotant une propriété susceptible de sous-catégoriser

[3] Il s'agit d'un des tests proposés par Molinier et Levrier (2000: 44–45) pour distinguer les adverbes de phrase des adverbes intégrés à la proposition.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

une classe nominale ou de spécifier la manière de la réalisation d'un procès verbal. L'interprétation instrumentale ou comitative n'est donc pas tout à fait adéquate pour ce complément.

On pourrait alors réduire le champ d'opposition entre *avec* et *sans* aux compléments de manière *avec N* et *sans N* tels qu'en (5). En effet, la négation de *avec N* comme dans *Il ne travaille pas avec enthousiasme* semble équivaloir à *Il travaille sans enthousiasme.* Cependant, l'équivalence entre la négation de *avec N* et *sans N* est loin d'être toujours effective. Leur différence apparaît nettement dans les exemples (21) où le complément en *avec* nié fait l'objet d'une focalisation de contraste ouvrant sur un autre élément du paradigme. Dans ces exemples, l'expression *avec enthousiasme* précédé d'une négation n'est pas équivalente à *sans enthousiasme*:

(21) a. Un homme sage ne doit envisager la mort ni avec légèreté, **ni avec enthousiasme**, ni avec un mépris ostensible, mais considérer le moment où elle arrive comme l'une des opérations de la nature. (Google books, *Philosophie des facultés actives et morales de l'homme*)
b. Son ouvrage, préparé par de longues et fréquentes discussions, par deux appels à la volonté nationale, fut accueilli, **non pas avec enthousiasme**, **mais avec reconnaissance** (Google books, *Les trois démembrements de la Pologne*)

Par ailleurs, comme le remarquent Molinier (1991: 128) ainsi que Flament-Boistrancourt (1996: 297), les noms d'état tels que *jeunesse, vieillesse, pauvreté, richesse, beauté, souffrance* sont exclus des noms pouvant figurer dans la construction *avec N,* ce qui n'est pourtant pas le cas pour *sans*:

(22) a. Mincir facilement et **sans souffrance** (Google)
b. On peut vivre **sans richesse**, presque sans le sou (Bourvil, 1963, *La tendresse*)

D'autre part, le complément de manière en *avec* peut se présenter sous forme d'un pronom relatif, ce qui est exclu pour le complément de manière en *sans*:

(23) a. Comment n'aurais-je pas été ému par l'enthousiasme **avec lequel** la population hier a accueilli vos amis Français ? (Google, Allocution de M. François Mitterrand)
b. *. . . l'enthousiasme **sans lequel** la population a accueilli vos amis Français

Sans lequel n'est en effet employé que comme un complément extra-propositionnel à valeur conditionnelle:

(24) Pourquoi toujours ce pessimisme qui est l'assassin de l'enthousiasme **sans lequel** rien ne se fait en ce bas monde !! (Google, Nouvel Obs)

L'opposition entre *avec* et *sans* n'est donc pas systématique même dans le cas de complément de manière. Ainsi, le complément en *sans* exprime une manière différente plutôt qu'il ne contredit la manière exprimée par *avec N.* Par ailleurs,

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

certaines constructions *sans N,* considérées généralement comme un nom composé exprimant une manière, peuvent se combiner avec la préposition *avec*:

(25) Agir **avec sans façon/avec sans-gêne**[4] (*Petit Robert*)

C'est sans doute sur ce modèle, où *sans N* met en relief une manière particulière, que l'exemple suivant est construit:

(26) Et il ajoutait: - Claretie écrit **avec sans talent**. (FT[5]: Barrès, *Mes Cahiers,* 1922: 17)

1.2 Compléments extra-propositionnels

Le complément en *sans,* tout comme le complément en *avec*, peut être employé comme complément extra-propositionnel, figurant en tête ou en fin de phrase[6] . Le complément en *avec* peut, dans ce cas, avoir une valeur causale (27a), concessive (28a) ou conditionnelle (29a). En revanche, le complément en *sans* suivi d'un constituant nominal est généralement interprété comme conditionnel (29b), à moins qu'il ne soit précédé de la conjonction *bien que* ou de l'adverbe *même*, ce qui donne lieu à une interprétation concessive (30):[7]

(27) a. **Avec sa maigreur et sa grosse tête**, il a l'air d'un lapin dépouillé. . . (Malraux, *Condition Humaine,* 206)
b. * **Sans sa maigreur et sa grosse tête**, il a l'air d'un lapin dépouillé

(28) a. **Avec tant de qualités**, il n'a pas réussi (*Le Petit Robert*)
b. * **Sans tant de qualités**, il n'a pas réussi

(29) a. **Avec Thérèse**, nous n'aurions jamais dissous ! (Pennac, *Aux fruits de la passion,* 36)
b. **Sans des poètes** qui font relais et transmettent la vie, je crois que la vie se perdrait. (Google books: *René Char*)

(30) a. **Bien que sans mission officielle**, il joue après la guerre un rôle déterminant dans les coulisses de la politique belge, [. . .] (Google books: *Nouvelle histoire de la Belgique*)
b. Sans doute, la saison exceptionnelle dont a souffert toute l'Europe cette année a précipité le désastre, mais, **même sans cela**, il ne pourrait guère être évité. (Google books: *Coopération et économie sociale*)

[4] La présence du trait d'union n'est pas toujours requise pour ces composés. Le dictionnaire *Petit Robert* les mentionne sans trait d'union dans les articles *façon* et *gêne,* mais avec le trait d'union dans les entrées *sans-façon* et *sans-gêne.*

[5] FT: exemple tiré de Frantext

[6] Nous ne considérons pas ici les compléments intra-propositionnels extraposés en tête de la phrase.

[7] La valeur concessive de *sans* s'observe plus fréquemment quand *sans* est suivi d'un infinitif ou d'une proposition à temps fini que quand il est suivi d'un constituant nominal. Un des relecteurs nous signale l'exemple suivant où *sans* aurait une valeur concessive: *Sans un sou, il part des Highlands écossais pour Edinburg où il subit l'expérience.* (Google). Or, la consultation de la synopsis du film d'où est tiré cet énoncé suggère qu'il s'agit plutôt d'un complément de manière, placé en position détachée en tête de la phrase.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

Ainsi, le complément en *sans* extra-propositionnel est le plus souvent employé comme une condition exprimant un fait contrefactuel, et cette valeur contrefactuelle apparaît nettement dans les emplois de *sans* comme connecteur discursif *sans quoi, sans lequel* et *sans cela*. Il peut aussi apparaître dans une construction concessive (factuelle ou non factuelle), mais contrairement à *avec*, il ne peut pas être employé comme complément causal.

2 VALEUR NÉGATIVE DE *SANS*

La préposition *sans* est généralement intégrée dans le système de la négation, puisqu'elle répond à certains critères qui définissent les termes négatifs (section 2.1). Les différentes analyses proposées pour en définir la spécificité rencontrent néanmoins des difficultés (section 2.2). Aussi développons-nous l'idée que *sans* intègre une négation discordantielle, afin d'expliquer la valeur d'altérité qui le distingue de *avec* en contexte négatif (section 2.3).

2.1 Critères de la négation

Corblin et Tovena (2003) mentionnent la préposition *sans* parmi les principales formes négatives des langues romanes, identifiables grâce à un certain nombre de critères (voir aussi Godard 2004), et les trois critères suivants s'appliquent effectivement à la construction en *sans*:[8]

– Critère 1: Forme spéciale de coordination (en *ni*)

(31) Un dieu **sans récompense ni châtiment**, un dieu sourd est la seule imagination religieuse des révoltés (ex. cité dans Gaatone 1971: 129)

– Critère 2: Complément de forme *de* + *N*[9]

(32) **Sans plus de baigneurs ni de touristes**, la petite ville reprenait son aspect authentique (Gide, ex. cité dans Bon Usage, §2316).

– Critère 3: Combinaison avec un terme de polarité négative tel que *le moindre, qui que ce soit/quoi que ce soit*

(33) a. Comment enseigner le droit **sans le moindre effort** (Google)
b. Il en serait de même si GP était au pouvoir **sans qui que ce soit** pour défendre le nucléaire (Google)

[8] Corblin et Tovena (2003: 17) notent que la "négation qu'il [*sans*] exprime a été classifiée comme privative plutôt que comme opérateur de complémentation restreinte, et elle est souvent considérée comme implicite (Horn 1989)".

[9] Il est à noter que l'emploi de *de* négatif devant le régime nominal de *sans* n'est possible que si la séquence *de N* n'est pas en contact direct avec *sans*: *sans jamais de curiosité, sans presque d'efforts, sans guère de chance, sans même d'inclination, sans plus de baigneurs* (ex. cités dans *Le Bon Usage*, §2316). Nous reviendrons sur ce sujet plus bas.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

D'autre part, selon Gaatone (1971: 182), la préposition *sans* introduit des séquences négatives, d'où sont exclus *pas* et *point*[10] et où est permis l'emploi de tous les autres termes négatifs. Les termes dits de concordance négative (ou les mots-N) tels que *aucun, nul, personne,* ou *rien* sont en effet admis dans la séquence introduite par *sans,* sans déclencher une lecture de double négation, comme en témoignent les exemples suivants:

(34) Un cancéreux en stade final subsiste au jour le jour, **sans aucun espoir d'amélioration**. (Google)

(35) Quand viendra-t-il le jour [. . .] où je pourrai l'avoir près de moi **sans nulle** crainte ? (Google books, *Tirant le Blanc*)

(36) On a discuté un moment pour savoir comment il fallait se défendre quand on avait quatorze ou quinze ans **sans personne**. (FT: Ajar, *La Vie devant soi,* 1975: 205)

(37) Tu te retrouveras seule à cinquante ans, **sans rien**. (FT: Sagan, *La Chamade*, 1965: 227–228)

En revanche, si *sans* est dans la portée des marqueurs de négation *pas* ou *non,* c'est la lecture de double négation qui s'impose:

(38) Tu sais bien que si vous veniez à manquer, on ne vous laisserait **pas sans rien**. (FT: Clavel, *Les Fruits de l'hiver*, 1968: 66–67)

(39) Tu ne peux pourtant **pas** rester **sans personne** auprès de toi, sans une femme un peu. . . un peu. . . convenable. . . (FT: Maupassant, *Mont-Oriol*, 1887: 273)

(40) Haïti-élection: le CEP attribue **non sans difficultés** les numéros de campagne aux candidats (Google)

Sans fonctionne ainsi comme un terme négatif qui déclenche une concordance négative s'il est suivi d'un autre terme négatif, et qui participe à une double négation s'il est placé dans la portée de la négation syntaxique (*(ne)* . . . *pas*) ou de *non*.

2.2 Sans, *négation d'une présupposition ou négatif inverse*

Voyons les analyses existantes sur la valeur négative de *sans.*

Pour Feigenbaum (1997), qui distingue *sans* libre (ou syntaxique) et *sans* antithétique (ou lexical), *sans* syntaxique s'oppose à la préposition *avec* et concernerait la logique propositionnelle, qui nie l'idée présupposée par la phrase affirmative. En revanche, *sans* lexical, 'analogue mais non opposé à la préposition *à*', ne s'oppose jamais à *avec,* et on aurait alors affaire à 'un élément distinctif, additif, une expansion discriminante avec un présupposé lexical et non discursif' (1997: 32). Ainsi, *une maison sans fenêtres* équivaut, pour cette linguiste, à *une maison qui n'a pas de fenêtres* et s'oppose à *une maison avec fenêtres,* alors que dans *une guerre sans*

[10] Gaatone exclut *pas un* dans la séquence introduite par *sans.* En effet, cet emploi, qui se trouve à l'état ancien de la langue, semble disparaître à l'époque classique, ce qui correspond à une transformation du système de la négation, dans laquelle *pas* n'est plus un auxiliaire de la négation mais une véritable négation.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

merci, sans merci n'exprime pas de négation et ne s'oppose pas à *avec.* Dès lors, *il vient sans argent* serait équivalent à *il vient et il n'a pas d'argent*,[11] et s'opposerait à *il vient avec de l'argent,* la construction *avec de l'argent* étant considérée à son tour comme équivalente à *il a de l'argent. Sans argent* nierait donc 'avoir de l'argent', idée présupposée par la phrase affirmative.

L'idée que *sans* nie une présupposition est également présente dans d'autres travaux, mais la présupposition ne concerne pas cette fois-ci la phrase affirmative. Pour Riegel (1977), Lagacé (1987) et aussi pour Feigenbaum (1996), *sans* est une préposition négative qui nie la relation d'implication (sémantique ou pragmatique) présupposée entre deux unités qu'il relie, ce qui le distinguerait de la négation *ne . . . pas.* Ainsi selon Lagacé (1987: 175), si l'on a *c'est un intellectuel, tu sais, il n'a pas de bulldozer,* et non **c'est un intellectuel, tu sais, il est sans bulldozer,* c'est parce que le premier pose une négation, alors que le second nie une relation ('C'est un intellectuel et contrairement à ce qu'on pourrait croire il n'a pas de bulldozer'). A la préposition *sans* serait donc associée une présupposition dont *avec* est dépourvu (Lagacé, 1987: 171). Cette analyse distingue ainsi *sans* de la négation *ne . . . pas* ainsi que de la négation de la préposition *avec.* Toutefois, la relation présupposée qui serait niée par *sans* ne va pas toujours sans poser de problème. Pour Lagacé (1987: 175), l'énoncé *C'est un célibataire, tu sais, il est sans enfant* se glose 'C'est un célibataire et contrairement à ce qu'on pourrait croire il n'a pas d'enfant' qui reste valide parce qu'on admet facilement qu'un célibataire ait des enfants. Or, dans *C'est un petit esprit ! Il est sans tact, sans perspicacité* (Google books, *In memoriam*), doit-on admettre qu'un petit esprit ait 'normalement' du tact, de la perspicacité ?

Muller (1991: 404) propose une analyse syntaxique de la préposition *sans* comme *négatif inverse,* correspondant à [avec NEG N]: lorsque *sans* est suivi d'un constituant nominal, la préposition *avec* est donc sous-jacente, et la négation porte sur le régime de *avec* et non sur le syntagme prépositionnel *avec N.* L'opération de négation NEG, partiellement réalisée par le *ne* explétif[12] lorsque *sans* est suivi d'une complétive, serait effacée, selon ce linguiste, par le choix morphologique de *sans*. Par exemple, dans le cas où *sans* est suivi d'un nom, aucun verbe tensé n'étant susceptible de servir de support à *ne,* la négation ne serait pas réalisée en surface:

(41) Sans N = avec NEG N
Sans Vinf = en NEG (Vpprés)
Avec (NEG (N)) → sans ([e] (N))[13] (Muller 1991: 404)

[11] Feigenbaum (1997, note 7) semble partager l'idée de Wilmet (1997: 571) qui définit *sans* comme coordonnant négatif, en considérant *Il sort sans payer* comme équivalent à 'il sort et il ne paie pas'. On trouve la même analyse dans Le Bidois (1967), signalée par Vlachou (2000: 23), qui opte aussi pour l'analyse de *sans* comme coordonnant négatif combinant *et* à *ne . . . pas.* Voir *infra* pour les arguments contre l'analyse de *sans* comme coordonnant négatif.

[12] Selon Muller, la négation complète est exprimée par *ne . . . pas.*

[13] N = Nom; NEG: opérateur de négation; Vinf = Verbe infinitif; Vpprés = V participe présent; [e]: effacement de l'opérateur de négation.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

L'idée du *ne* sous-jacent à *sans* permet d'expliquer l'occurrence des termes de concordance négative à droite de *sans*, ainsi que la possibilité d'avoir dans la portée de *sans* un constituant précédé de l'adverbe restrictif *que,* non soutenu par la présence explicite de *ne*:

(42) a. Mais, **sans oser les regarder qu'à la dérobée**, je sentais que ces apprêts pompeux étaient vivants . . . (Proust, ex. cité par Gaatone 1971: 209)
b. ?? **sans n'oser les regarder qu'à la dérobée**

En outre, dans la construction où *sans* est 'omis', la présence de *ne* devient obligatoire (Lalaire 1998: 67, cité par Vlachou 2000: 27):

(43) a. Luc ne mange jamais **sans que Léa (ne) soit aussi à table**[14]
b. Luc ne mange jamais **que Léa ne soit**/***que Léa soit aussi à table**.

Toutefois, l'analyse de *sans* comme un négatif inverse d'*avec* ne permet pas d'expliquer pourquoi *sans* n'apparaît jamais dans une zone valencielle, ce qui est parfaitement possible pour *avec* suivi d'un terme négatif:

(44) a. Il ne peut se combiner ***avec* aucun déterminant spécifique**. (Google)
b. * Il ne peut se combiner **sans (aucun) déterminant spécifique**
(45) a. A imaginer la solitude de cet être sans contact **avec rien**, pas même celui, rude mais réel, d'une grossièreté que l'on se jette entre hommes, je me jugeais privilégiée. (FT: Etcherelli, *Elise ou la vraie vie,* 1967: 106–107)
b. * A imaginer la solitude de cet être sans contact **sans rien**

2.3 Sans *comme négatif discordantiel*

Le fonctionnement de *sans* suppose selon nous que la négation qu'il intègre présente une valeur discordantielle, dans la mesure où cette préposition établit un contraste plutôt qu'il ne contredit une adjonction.

Tout d'abord, nous avançons l'hypothèse que *sans* suivi d'un constituant nominal représente une structure prédicative, comportant un support verbal qui peut correspondre à AVOIR ou FAIRE. Cette structure prédicative est manifeste dans les constituants extra-propositionnels:[15]

(29) b. **Sans des poètes** qui font relais et transmettent la vie, je crois que la vie se perdrait. (Google books: *René Char*)

Dans (29b), *sans des poètes* doit être interprété comme *s'il n'y avait des poètes.* D'autre part, comme le signale Vlachou (2000: 12–13), la présence de *de* négatif devant un régime nominal de *sans,* quand celui-ci est précédé d'un adverbe tel que *jamais, guère, plus, presque, même* (*cf.* note 9), peut être expliquée, suivant Gaatone (1994), par l'ellipse d'un prédicat d'existence comme 'il y a'. En effet, *sans jamais de curiosité*

[14] Grevisse (1980) signale qu''après *sans que* (qui implique déjà une négation), en principe, on ne met pas *ne*' (§2215). Voir également Vlachou (2000: 27–31) pour une présentation des points de vue de différents grammairiens concernant l'emploi de *ne* après *sans que.*

[15] Les constructions en *avec* ont également une structure prédicative quand elles sont employées comme constituants extra-propositionnels (*cf.* Choi-Jonin, 2007).

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

est équivalent à *sans qu'il y ait jamais de curiosité, sans guère de chance,* à *sans qu'il y ait guère de chance,* et *sans plus de remords,* à *sans qu'il y ait plus de remords.* De même, *sans presque d'efforts* peut être mis en parallèle avec *sans presque faire d'efforts*, et *sans même de regrets*, avec *sans même avoir de regrets.*

Cela étant, *sans* ne s'identifie pas à un coordonnant négatif, contrairement à ce qui est avancé par certains linguistes (*cf.* note 11). En effet, la construction en *sans* comme complément intra-propositionnel peut être dans la portée de la négation du prédicat principal (*cf.* ex. 38–39), ce qui est exclu pour une proposition coordonnée à une autre proposition. Par ailleurs, la construction en *sans,* qu'elle soit intra-propositionnelle ou extra-propositionnelle, est dépourvue de force illocutoire, contrairement à la proposition dans laquelle ou avec laquelle elle apparaît. L'absence de force illocutoire caractérise une proposition subordonnée et non une proposition indépendante coordonnée à une autre.

L'hypothèse selon laquelle *sans* suivi d'un constituant nominal présente une telle structure prédicative soutient l'idée qu'il intègre une négation *ne*, normalement proclitique verbal. Il ne s'agit pourtant pas pour nous, et à la différence de Muller (1991), d'une négation partielle, devant être complétée par *pas,* mais d'un terme négatif ayant sa propre valeur sémantique, à savoir la valeur discordantielle. En effet, le *ne* discordantiel, tel qu'il est défini par Damourette et Pichon (1911–1927: 131), quand il figure seul dans la subordonnée exprime 'une discordance entre cette subordonnée et le fait central de la phrase'. Il se distingue de ce fait des forclusifs (*personne, rien, jamais, aucun, plus, guère* et aussi *pas*), qui 's'applique[nt] aux faits que le locuteur n'envisage pas comme faisant partie de la réalité' (Damourette et Pichon, 1911–1927: 138).

Précisons que l'intégration de l'élément négatif *ne* à la préposition *sans* ne se justifie pas par des règles d'effacement en présence d'un constituant nominal, contrairement à ce qu'avance Muller (1991: 404), *cf.* (41) *supra*; en effet, une forme verbale non finie admet normalement la présence du proclitique *ne* (ou *ne . . . pas*), lequel n'apparaît que très marginalement après *sans*[16]:

(46) a. D'abord, les deux mères, **sans avoir besoin d'en causer**, étaient tombées d'accord **pour ne pas conclure le mariage**. (Zola, *Germinal*)
b. * **sans n'avoir besoin d'en causer**/* **sans ne pas avoir besoin d'en causer**
c. **pour ne parler que de sport**
d. **?? sans ne parler que de sport**

Nous considérons donc, suivant De Swart et Sag (2002), que l'opérateur de négation incorporé dans *sans* est à traiter au niveau lexical et non au niveau syntaxique.

[16] La base Frantext interrogée globalement ne fournit qu'une seule occurrence de la suite *sans ne*: *serai-je donc toujours dominé par des impressions, toujours léger, précipité et occupé* ***sans ne rien faire*** (Maine de Biran, 1816: 234). On trouve cependant sur Internet quelques emplois de *ne* après *sans* lorsqu'il est suivi d'un mot-N ou de l'adverbe restrictif *que* (par exemple: *Je l'ai toujours suivi* ***sans ne jamais rien dire***; *discuter,* ***sans ne parler que de cela*** *à longueur de temps non plus*).

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

Précisons encore qu'il s'agit d'une négation discordantielle, ce qui distingue *sans* des autres termes de concordance négative tels que *personne, rien,* aussi bien que de la négation propositionnelle *ne . . . pas.*

En effet, admettre la valeur 'discordantielle' du *ne* sous-jacent permet de soutenir l'analyse selon laquelle *sans* met en œuvre une opposition entre deux situations, sans pour autant rejeter la présupposition impliquée par *sans.* Si nous reprenons l'exemple (5), *il travaille sans enthousiasme* exclut, certes, le travail avec enthousiasme, mais il représente également une autre manière de travailler qu'avec enthousiasme. *Sans* met ainsi en opposition une situation privée de l'entité représentée par le terme qu'il introduit, avec une autre situation qui lui sert de caution. Dans cette situation 'témoin', est généralement comprise l'entité exclue par *sans*, qui peut correspondre à une partie constitutive de la situation ou à un objet extérieur intégré dans la situation. Selon notre analyse, le rôle de *sans* n'est donc pas de nier la présupposition qui lui est associée, mais plutôt de mettre en contraste la situation que nous avons appelée 'témoin' avec celle qu'il décrit.

C'est sans doute cette valeur d'altérité mise en œuvre par *sans* qui pourrait expliquer pourquoi *sans* ne peut pas être employé comme complément causal, contrairement à *avec*, alors qu'il peut représenter une condition, ou une concession. En effet, une condition exprimant un contrefactuel n'est envisageable que par rapport à un factuel, et une concession, par rapport à une orientation argumentative 'normative'. De même, c'est bien une mise en parallèle avec un monde contrefactuel qu'expriment les locutions *sans quoi* et *sans cela*, et non une exclusion ou un retranchement à quoi s'opposerait l'idée d'adjonction des expressions *avec quoi* ou *avec cela*. De même, cette valeur d'altérité explique que la manière exprimée par la construction en *sans* représente une propriété différente de celle exprimée par la construction en *avec* ou par un adverbe.

En outre, l'hypothèse de l'intégration du *ne* discordantiel rend caduque la distinction entre *sans* syntaxique et *sans* lexical (*cf.* Feigenbaum, 1997),[17] *sans* véhiculant dans tous les cas la valeur d'altérité. D'ailleurs, *sans* en tant que formant d'un nom composé garde, selon Amiot (2004, 2005), son statut prépositionnel et ne manifeste pas les propriétés spécifiques aux véritables préfixes.

Notre analyse présente, par ailleurs, l'avantage d'unifier le traitement de *sans,* qu'il soit suivi d'un constituant nominal, d'un verbe infinitif ou d'une proposition à verbe fini, dans la mesure où les constructions en *sans* représentent toujours une structure prédicative. *Sans* suivi d'un constituant nominal pourrait alors être opposé au gérondif,[18] plutôt qu'à la construction en *avec,* ce qui permettrait de rendre compte de la raison pour laquelle *sans* ne peut pas figurer dans la zone valencielle, contrairement à *avec*: une construction gérondive ne s'intègre jamais dans cette

[17] La distinction entre le *sans syntaxique* et le *sans* lexical n'est d'ailleurs pas toujours évidente. Selon Feigenbaum (1997), le *sans* syntaxique, contrairement au *sans* lexical, s'opposerait à la préposition *avec,* et pourrait être paraphrasé par 'ne pas avoir'. Pourtant *un travail sans fruit,* qui s'oppose à *un travail avec fruit,* ne peut pas être paraphrasé par **un travail qui n'a pas de fruit*.

[18] Kleiber (2007) analyse le gérondif comme le pendant verbal de *avec* nominal.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

zone, et ne peut être associée qu'à une prédication déjà construite. Cependant, le fait que *sans* intègre le *ne* discordantiel plutôt que la négation *ne . . . pas* empêche d'assimiler la construction en *sans* au gérondif négatif. Riegel *et al.* (1994: 512–513) remarquent que *sans* suivi de l'infinitif n'est pas exactement l'équivalent du gérondif négatif: ce dernier pose une situation négative (*En ne payant pas ses impôts, il s'est attiré les foudres de son percepteur*), alors que la construction en *sans* exprime 'la négation d'une situation attendue' (*Il a réussi à garder de bons rapports avec son percepteur sans (pour autant) payer ses impôts*). Rappelons encore que, selon nous, *sans* ne nie pas une situation attendue: il la met en contraste avec la situation décrite. D'autre part, l'exemple du gérondif négatif cité par Riegel *et al.* exprime une cause, et cette valeur qui n'évoque pas une autre situation, contrairement à une condition ou à une concession, n'est pas prise en charge par *sans.* Halmøy (2003: 148–152) présente aussi d'autres cas où le gérondif négatif ne peut pas être remplacé par la construction [*sans* + infinitif]. Il nous semble donc plus judicieux d'analyser la construction en *sans* comme une structure négative qui se distingue non seulement de la négation (inverse) de la construction en *avec* mais aussi du gérondif négatif.

3 LE CONTRASTE *AVEC PAS/SANS*

De même qu'un complément en *avec* peut entrer dans la portée d'une négation (*(ne) . . . pas avec*), de même le régime de cette préposition peut être nié par le marqueur *pas* (*avec pas*), venant encore concurrencer l'emploi de *sans*. La comparaison entre les deux types de formulation renforce encore notre hypothèse concernant la spécificité de l'élément négatif intégré à *sans*.

La forme négative *avec pas* se distingue de *sans* par les propriétés syntaxiques liées au type de négation qu'elle met en œuvre: alors que le *ne* discordantiel sous-jacent à *sans* implique une portée globale, le marqueur *pas*, à l'origine un quantifieur minimal, privilégie les expressions quantitatives et peut avoir une portée plus restreinte. Ainsi dans l'exemple (47), *pas* porte sur l'adverbe *loin* et *sans* n'est pas substituable à *avec pas*. De même, en (48), la négation peut s'interpréter avec une portée restreinte à l'adverbe *beaucoup*, marquant le rejet d'une grande quantité. Dans ce contexte, *sans* ne pourrait marquer qu'une opposition globale au contenu du constituant *beaucoup de cheveux*:

(47) a. Quelle tristesse ! que, quand j'y viens, ces temps-ci, assez régulièrement attendre une voyageuse arrivant de Nevers, j'y pénètre, [. . .], **avec pas loin d'une heure de marge**. (FT: Roubaud, *La Bibliothèque de Warburg*, 2002: 42)

b. . . . *__sans loin d'une heure de marge__

(48) a. Le fils de Monsieur Ceresola est un petit bonhomme gras **avec pas beaucoup de cheveux** et une moustache en brosse, [. . .] (FT: Le Clézio, *Désert*, 1980: 323)

b. . . .?? **sans beaucoup de cheveux**

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

Remarquons à propos de l'exemple (48) que la combinaison *avec pas* permet une coordination interne entre un élément négatif et un autre positif (*et une moustache en brosse*). De même, *avec* peut introduire une mise en contraste entre deux éléments d'un même paradigme comme dans l'exemple (49):

(49) - Nous avons un jardin, dirent-elles, **avec non pas de l'orgueil, mais enfin un peu de joie** d'avoir quelque objet de luxe à montrer. (FT: Stendhal, *Souvenirs d'égotisme*, 1832: 81)

L'emploi de la préposition *avec* permet aussi le renforcement de la négation *(pas . . . du tout)* comme en (50):

(50) Quand j'étais jeune, je vivais avec l'idée de mon innocence, c'est-à-dire **avec pas d'idée du tout**. (FT: Camus, *La Peste*, 1947: 1418)

Dans cet exemple, le choix de *avec* se justifie d'abord par la reformulation de la séquence positive *avec l'idée de mon innocence*. Mais la préposition 'positive' crée aussi l'attente d'une adjonction positive, et l'ironie vient de cette déception renforcée. Cet effet d'attente déçue explique sans doute, quand la substitution est possible, un certain nombre d'occurrences de *avec pas* plutôt que de *sans*.

L'alternance entre *avec pas* et *sans* s'observe aussi en présence du comparatif *plus*. Dans ce cas, la distribution de *sans* n'observe pas les mêmes contraintes que celle de *avec*. En effet, outre la valeur temporelle négative de *plus* [ply] qui apparaît plus facilement à la suite de *sans* qu'à la suite d'*avec*, le *plus* [plys] quantitatif suivi d'un quantifieur numéral est admis à droite de *avec pas,* ce qui est impossible pour *sans,* sauf s'il dépend d'une phrase négative. Dans (51) par exemple, le quantitatif *plus* suivi d'un nom référant à un objet physique met bien en opposition deux quantités (*deux sous/autre quantité*) et non pas deux situations:

(51) a. [. . .] alors qu'ils étaient venus **avec pas plus de deux sous**. (FT: Zobel, *La Rue Cases-Nègres,* 1950: 192–193)
b. * alors qu'ils étaient venus **sans plus de deux sous**

A cette contrainte s'ajoute celle de l'équivoque possible entre les valeurs quantitative et temporelle de *plus*. Or, d'après Foulet (1946: 140), 'quand le *plus* quantitatif se trouve dans une phrase négative, on serait arrivé à surmonter la difficulté en décidant une fois pour toutes de distinguer strictement entre *ne . . . plus* et *ne . . . pas plus*'. Aussi choisira-t-on la combinaison *avec pas plus* lorsqu'on veut exprimer nettement la valeur quantitative, en évacuant toute nuance temporelle:

(52) Cependant tu recommences la même scène que l'année dernière, **avec pas plus de fondement** et sans chercher si, en vivant avec toi à la campagne, je ne pourrais pas concilier tous les avantages, [. . .] (de Staël, *Lettres de jeunesse*, 1791: 470)

Dans cet exemple, *l'année dernière* appelle une opposition temporelle et le choix de *avec pas plus* permet d'écarter l'implication que la scène ait eu du fondement en quelque manière l'année passée, lecture temporelle qui aurait été possible dans la formulation *sans plus de fondement*.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

De même, les deux prépositions peuvent apparaître avec le comparatif *plus* employé absolument, les deux formulations *sans plus* et *avec pas plus* n'étant pas équivalentes:

(53) a. Elles se ressemblent plutôt, brunes, des yeux noirs pour Liv et verts pour Sigrid, 'jolies' mais **sans plus**, sérieuses. (FT: Sollers, *Le coeur absolu,* 1987: 55)
b. ? Elles sont jolies mais **avec pas plus**

(54) a. Non seulement ces outils de productivité ont été développés à un faible coût mais ils nous ont permis de faire plus, **avec pas plus**. En d'autres mots, d'augmenter nos ventes sans accroître notre nombre de représentants. (Google)
b. ?? ils nous ont permis de faire plus **sans plus**

Ces exemples montrent que dans *avec pas plus,* le comparatif met bien en jeu le degré quantitatif, alors que dans *sans plus,* il met en jeu non la quantité, mais plutôt d'autres propriétés qui peuvent être associées au prédicat.

4 CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous espérons avoir démontré qu'il n'est pas possible d'assimiler *sans* à la préposition négative d'*avec.* Les propriétés distinctes qui caractérisent les deux prépositions au niveau syntaxique, et qui leur confèrent des distributions asymétriques se retrouvent aussi dans les valeurs sémantiques qu'elles dénotent. Et c'est notamment l'hypothèse d'un *ne* discordantiel intégré à *sans* qui permet d'expliquer les contraintes qui règlent l'emploi de ce dernier, et la valeur spécifique des compléments qu'il introduit dans les contextes où il peut être concurrencé par la préposition *avec* accompagnée d'un marqueur de négation. Quant à l'idée d'une structure prédicative sous-jacente dans la construction en *sans* suivi d'un constituant nominal, elle permet d'une part de soutenir l'hypothèse précédente qui postule un *ne* proclitique verbal intégré à *sans,* et d'autre part, de faire ressortir que le contraste mis en œuvre par la construction en *sans* concerne des procès (*state of affairs*) et non des objets représentés par des termes. *Sans* envisage ainsi globalement la valeur qualitative du procès, alors que la négation (inverse) exprimée par l'association de *avec* et *pas* implique davantage un contraste d'ordre quantitatif. C'est ainsi que lors de la combinaison avec le comparatif *plus, avec* privilégie la valeur quantitative de ce dernier alors que *sans* engage plutôt sa valeur temporelle.

Adresse pour correspondance:
Injoo Choi-Jonin, Françoise Mignon
Laboratoire CLLE
Université Toulouse-II
Maison De la Recherche
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9
France
e-mail: choi@univ-tlse2.fr, francoise-mignon@wanadoo.fr

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

RÉFÉRENCES

Amiot, D. (2004). Préfixes ou prépositions ? Le cas de *sur(-), sans(-), contre(-)* et les autres. *Lexique*, 16: 67–83.

Amiot, D. (2005). Préfixes, prépositions et conjonctions: le cas de *sur(-), sans(-), contre(-)* et les autres. Dans: M. Tenchea et A. Tihu (dir.), *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique*. Timişoara: Editura Excelsior Art, pp. 9–24.

Blanche-Benveniste, Cl., Deulofeu, J., Stefanini, J. et van den Eynde, K. (1984). *Pronom et syntaxe, L'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.

Cervoni, J. (1991). *La Préposition. Etude sémantique et pragmatique*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

Choi-Jonin, I. (1995). La préposition *avec*: opérateur de (dé)composition. *SCOLIA*, 5: 109–129.

Choi-Jonin, I. (2006). La valeur linguistique de la préposition *avec*, suivie de la question de son antonymie avec *sans*. *Modèles linguistiques*, 54: 97–114.

Choi-Jonin, I. (2007). La construction en *avec* en position détachée. Dans: N. Flaux et D. Stosic (dir.), *Les constructions détachées: entre langue et discours*. Arras: Artois Presses Université, pp. 57–74.

Corblin, F. et Tovena, L. M. (2003). L'expression de la négation dans les langues romanes. Dans: D. Godard (dir.), *Les langues romanes: problèmes de la phrase simple*. Paris: CNRS Edition, pp. 281–343.

Cristea, T. (2005). *Sans (que)*. Syntaxe, sémantique, pragmatique. Dans: M. Tenchea et A. Tihu (dir.), *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique*. Timişoara: Editura Excelsior Art, pp. 65–73.

Damourette, J. et Pichon, E. (1911–1927). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. Tome 1. Paris: Ed. d'Artrey.

De Swart, H. et Sag, I. A. (2002). Negation and negative concord in romance. *Linguistics and Philosophy*, 25: 373–417.

Feigenbaum, S. (1996). Le connecteur *sans*. Dans: Cl. Muller (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen: Max Niemeyer, pp. 293–298.

Feigenbaum, S. (1997). Le mot composé [sans+SN]: ses rapports syntaxiques, sémantiques et morphologiques. *Travaux de Linguistique*, 34: 21–47.

Feigenbaum, S. (2003). L'antonyme en extension: le cas de *sans*. Dans: P. Hadermann, A. Van Slijcke et M. Berré (dir.), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60e anniversaire*. Bruxelles: De Boeck & Larcier, Éd. Duculot, pp. 185–194.

Flament-Boistrancourt, D. (1996). Une question abstraite: les N de la Construction Avec + ∅ + N. *Un problème d''Abstraits' ou d'Abs-Traction*?. Dans: N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (dir.), *Les Noms abstraits*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion, pp. 289–299.

Foulet, L. (1946). Le 'plus' quantitatif et le 'plus' temporel. Dans: *Etudes Romanes dédiées à Mario Roques*. Paris: Librairie E. Droz, pp. 131–147.

Gaatone, D. (1971). *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève: Droz.

Gaatone, D. (1994). Les phrases negatives elliptiques. Dans: P. Attal (dir.), *Négation*. Numéro spécial de *Linx*, pp. 163–169.

Godard, D. (2004). French negative dependency. Dans: F. Corblin et H. de Swart (dir.), *Handbook of French Semantics*. Stanford: CSLI Publications, pp. 351–389.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press

Grevisse, M. (1980). *Le Bon Usage*. 11e édition. Paris-Gembloux: Duculot.
Halmøy, O. (2003). *Le Gérondif en français*. Gap: Ophrys.
Horn, L. R. (1989). *The Natural History of Negation*. Chicago: Chicago University Press.
Kleiber, G. (2007). En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots. *Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*. = *Cahiers Chronos 19*, 93–125.
Lagacé, M.-F. (1987). L'analyse sémantique de *sans (que)*: retour à la présupposition ? *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 6: 169–182.
Lalaire, L. (1998). *La Variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne. Approche syntaxique*. Berne: Peter Lang.
Le Bidois, G. et R. (1967). *Syntaxe du français moderne: ses fondements historiques et psychologiques*. 2e édition. 2 vol. Paris: A. Picard.
Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris: Klincksieck.
Molinier, Ch. (1991). Les compléments adverbiaux du français de type *avec N*. *Lingvisticæ Investigationes*, XV/1: 115–140.
Molinier, Ch. (1993). Les expressions *sans N* du français. *Cahiers de Grammaire*, 18: 31–72.
Molinier, Ch. et Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en* –ment. Genève: Droz.
Muller, C. (1991). *La Négation en français*. Genève: Droz.
Riegel, M. (1977). La représentation sémantique de *sans que*. *Travaux de linguistique et de littérature*, 15: 337–359.
Riegel, M., Pellat, J.-Ch. et Rioul, R. (1994). *Grammaire Méthodique du français*. Paris: PUF.
Vlachou, E. (2000). Analyse sémantique de *sans* et de ses équivalents en grec *xoris* et *dhixos*. Mémoire de DEA, Université de Paris 7.
Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: Hachette/Duculot.

https://doi.org/10.1017/S0959269510000050 Published online by Cambridge University Press